Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Direction Générale de l'enseignement et de la recherche
Service de l'enseignement technique
Sous-direction des politiques de formation et d'éducation
Bureau de la Vie scolaire, étudiante et de l'insertion
1 ter avenue de Lowendal
75700 Paris 07 SP
Dossier suivi par : Françoise Rossi
Tél : 01.49.55.53.33 **Fax :**01.49.55.40.06
Mel : francoise.rossi@agriculture.gouv.fr

NOTE DE SERVICE

DGER/SDPOFE/N2008-2133

Date: 12 novembre 2008

Date de mise en application : 25 novembre 2008
Date limite de réponse :16 janvier 2009
Nombre d'annexes : 3

Le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche
à
Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt et Directeurs de l'agriculture et de la forêt

Mesdames et Messieurs les Chefs de SRFD/SFD

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

Objet : Questionnaire sur la vie dans les établissements d'enseignement agricole et la citoyenneté intitulé « l'égalité est dans le pré : le questionnaire ».

Base juridique : Convention interministérielle du 29 juin 2006 pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, dans le système éducatif, Note de service DGER/SDPOFE/N2007-2002 du 8 janvier 2007 relative aux modalités de mise en oeuvre des orientations générales sur la politique globale de vie scolaire, Note de service DGER/SDPOFE/N2008-2093 du 13 août 2008 relative à l'insertion et l'égalité des chances entre les filles et les garçons dans l'enseignement agricole pour l'année 2008-2009, Programme opérationnel national du Fonds social européen « compétitivité régionale et emploi » 2007-2013, Contrat-cadre de partenariat en santé publique DGER/DGS du 12 mars 2008.

Résumé : Ce questionnaire s'adresse aux élèves, étudiant-es, stagiaires, apprenti-es de l'enseignement agricole. Il a pour objectif d'inciter les apprenant-es à s'exprimer sur la vie dans les établissements et la citoyenneté et de susciter des débats.

Mots-clés : égalité des chances - hommes – femmes – citoyenneté – vie de l'établissement – violence – vie scolaire – enseignement agricole

Destinataires	
Pour exécution : - Directions régionales de l'agriculture et de la forêt (D.R.A.F.) Services régionaux de la formation et du développement (S.R.F.D.) - Directions de l'agriculture et de la forêt (D.A.F.) Services de la formation et du développement (S.F.D.) - Établissements publics de l'enseignement agricole - Unions nationales fédératives d'établissements privés sous contrat	*Pour information :* - Administration centrale - Inspection de l'enseignement agricole - Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux - Organisations syndicales de l'enseignement agricole

L'enseignement agricole porte une attention particulière à la « vie scolaire » et plus largement à la « vie de l'établissement » comme il est rappelé dans la note de service du 8 janvier 2007 intitulée « Orientations générales sur la politique de la vie scolaire ».

Les établissements de l'enseignement agricole sont des lieux d'apprentissage, qui favorisent la construction citoyenne et l'épanouissement individuel dans le respect des autres.

La lutte contre toutes les formes de violence contribue à atteindre ces finalités, c'est une priorité de notre enseignement agricole.

Le réseau « égalité des chances » de l'enseignement technique agricole a initié le présent questionnaire dans le prolongement des actions qu'il mène, depuis 2005, sur le thème de la lutte contre les violences sexistes. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la programmation européenne du Fonds Social Européen 2007-2013 « *lutte contre les discriminations, promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes* » ainsi que dans celui de la convention interministérielle 2006-2011 : « *Intégrer l'égalité entre les sexes dans les pratiques professionnelles et pédagogiques, dans les enseignements dispensés, dans les projets d'établissements, prévenir et combattre les violences sexistes* ».
Par ailleurs, cette action est prise en compte dans le contrat cadre de partenariat en santé publique, signé le 12 mars 2008 entre la direction générale de l'enseignement et de la recherche (ministère de l'agriculture et de la pêche) et la direction générale de la santé (ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative).

Enfin, deux autres volets complètent le travail sur ce thème : une enquête réalisée dans trois régions auprès des équipes d'encadrement par l'inspection de l'enseignement agricole et un questionnaire, destiné aux agents, qui sera mis au point d'ici la fin 2008 dans le cadre d'un groupe de travail issu du Comité Hygiène et Sécurité Ministériel.

1- Présentation du questionnaire :

La mise en place de ce questionnaire fait partie des actions du réseau « égalité des chances entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons » du MAP. L'action est pilotée par le bureau de la vie scolaire étudiante et de l'insertion. L'institut EDUTER de Dijon, établissement national d'appui, a été chargé de la mise en oeuvre technique et de l'analyse des données.
Le questionnaire est mis en œuvre au niveau national sur la base du volontariat des établissements, il s'adresse aux apprenant-es de l'enseignement agricole.
Le thème du questionnaire est la vie dans les établissements et la citoyenneté**,** les données recueillies seront exploitées et analysées.

Ce questionnaire est accessible uniquement via internet,

Il est avant tout un outil pédagogique,

Il respecte l'anonymat des personnes qui répondent,

Il est utilisé en groupe classe.

Pour une consultation, il est accessible à l'adresse :

http://sphinx.educagri.fr/Eduter/ambiance.consult/questionnaire.htm

Pour la saisie, il est accessible à l'adresse :

http://sphinx.educagri.fr/Eduter/ambiance/questionnaire.htm

2- Objectifs du questionnaire :

Ce questionnaire est avant tout un outil pédagogique destiné à être un support d'animations dans les établissements. Il permet de faciliter l'expression des jeunes et de susciter des réflexions et des débats afin de développer des projets autour de la thématique « la vie dans les établissements et la citoyenneté ».

Ce questionnaire permet aussi de collecter des données afin d'étudier les représentations des répondant-es concernant la vie dans les établissements et la citoyenneté.
Toutes les données seront analysées de manière sexuée quel que soit le critère étudié :

- profil des apprenant-es (milieu familial et social d'origine, filière de formation),
- critères concernant l'établissement (taille, filières de formation proposées, situation géographique, …),
- représentations des apprenant-es.

Il est proposé que ce questionnaire soit conduit par les Conseillères Principales d'Education ou les Conseillers Principaux d'Education qui pourront s'entourer de membres de la communauté éducative.
Il sera mis en œuvre soit dans le cadre d'un cours ou lors d'un temps consacré à la vie scolaire.

3- Calendrier :

OUVERTURE des saisies **: 25 novembre 2008**

FERMETURE des saisies : **16 janvier 2009**

4- Documents d'accompagnement :

Annexe 1 : Fiche guide destinée à accompagner la mise en œuvre du questionnaire,

Annexe 2 : Fiche impact en deux parties,

Annexe 3 : Déclaration d'intention.

5- Exploitation des données :

L'Institut EDUTER de Dijon est chargé de :

- centraliser les réponses pour un traitement des données en tant qu'expert,
- fournir une synthèse des données nationales qui sera diffusée à tous les établissements de l'enseignement agricole au printemps 2009,
- fournir à chaque établissement qui en fera la demande les résultats qui le concernent,
- rédiger un rapport d'étude qui sera remis à la DGER,
- contribuer à l'élaboration de documents pour envisager une communication « ciblée ».

Je souhaite que toutes celles et ceux qui accompagnent les jeunes durant leur parcours dans l'enseignement agricole contribuent à la diffusion de ce questionnaire afin qu'il suscite des échanges et des réflexions sur le thème de la vie dans les établissements et la citoyenneté éléments déterminants de la réussite individuelle et collective des élèves, des étudiant-es, des apprentis et des stagiaires.

Le Directeur Général
de l'Enseignement et de la Recherche
Jean-Louis BUËR

L'EGALITE EST DANS LE PRE : LE QUESTIONNAIRE
La vie dans les établissements et la citoyenneté

ANNEXE 1 : FICHE GUIDE pour l'équipe éducative

Cette fiche s'adresse aux personnels des établissements mobilisés pour accompagner la saisie du questionnaire en ligne.

Le réseau « égalité des chances entre les filles et les garçons » (BVIE-DGER) a souhaité proposer un outil aux établissements et à leurs personnels pour contribuer à l'expression des élèves, apprenti-es, stagiaires et étudiant-es sur la question de la vie dans les établissements et la citoyenneté.

Il est à noter l'importance :

- D'une **prise en main de l'outil avant l'utilisation**.
Lien de consultation du questionnaire en ligne :
http://sphinx.educagri.fr/Eduter/ambiance.consult/questionnaire.htm
une version moins lourde (sans images) sera accessible à l'adresse :
http://sphinx.educagri.fr/Eduter/ambiance.ssimg.consult/questionnaire.htm

- De la **préparation des équipes et des personnels** qui vont encadrer ce travail, avec les apprenant-es pour une gestion efficace et sereine des débats qui suivront.

- Par contre, il est important qu'**aucun débat ne soit organisé en amont de la saisie avec les répondant-es** afin d'éviter d'influencer les apprenant-es.

Le questionnaire comprend **quatre grandes parties :**

1. Le-la répondant-e (4 pages) :
Renseignements sur la personne remplissant le questionnaire : Établissement fréquenté, sexe et statut : élève, apprenti-e, stagiaire ou étudiant-e, indicateurs du milieu dans lequel il ou elle a grandi (géographiques, démographiques, socioprofessionnels et sexués), indicateurs de situation dans l'établissement (durée de présence, diplôme préparé, statut d'hébergement) .

2. La vie dans l'établissement et la citoyenneté (9 pages) :
Perception du climat et représentations, choix, parmi des citations, de situations ou d'actes qui se produisent dans l'établissement, description de situations.

3. La relation aux autres et à l'autre (3 pages) :
Choix de citations et témoignages dans la relation d'amitié et d'amour, représentations.

4. Les propositions des répondant-es (3 pages)
Choix de citations et saisies de textes libres concernant des propositions d'actions mises en oeuvre ou à développer au sein de l'établissement.

LA METHODE PROPOSEE – CONSEILS POUR L'ORGANISATION DE L'ACTION

L'établissement organise l'accès au questionnaire en « groupes classe » encadrés. Il propose, si possible, un accès individuel pour les apprenant-es isolé-es.
Dans tous les cas, la saisie se déroule de façon anonyme, individuelle et confidentielle.

La personne responsable de l'encadrement de la saisie

En amont de la séance de saisie

En pratique, la personne encadrant la séance :

- visite le questionnaire à partir du lien « consultation» accessible via Chlorofil pour se familiariser avec sa structure,
- remplit et renvoie par mail la déclaration d'intention,
- prévoit une séquence d'un minimum d'une heure (information + saisie + « débat»),
- réserve une salle informatique avec connexion Internet, veille à ce qu'il y ait un poste informatique par élève,
- veille à recopier le lien « d'accès à la saisie » sur tous les postes,
- se met en relation avec les personnes suivantes, si besoin :
    - Pour toutes questions relatives au projet dans son ensemble et à la mise en place pédagogique : Anne Giraudel réseau national : 05 49 27 24 44 ou 06 60 05 94 01,
    - Pour toutes questions relatives à la mise en œuvre technique Christine Manfé ENESAD-Eduter 03

Pendant la-les séances de saisie

La personne qui encadre:

⇨Fait une introduction sur le contexte de la mise en place du questionnaire et donne les consignes suivantes :

- remplir les écrans page par page, en se laissant guider,
- répondre aux questions ouvertes, sans limitation de longueur des textes,
- poser des questions en cas de non-compréhension du vocabulaire ou du sens de la question,
- ne pas dialoguer et ne pas chercher à savoir ce qu'a répondu son-sa voisin-e pour respecter la confidentialité et l'individualité des réponses.

⇨ Informe sur les possibilités ultérieures de discuter de ce questionnaire et des sujets abordés, soit collectivement, soit individuellement.

⇨ Accompagne la saisie, page par page avec les remarques suivantes :

- Écran n2 : **insister sur le fait que les résultats de l'enquête seront dépouillés de façon anonyme** en respectant toutefois les règles et la législation en vigueur,
- Indiquer que sur certains écrans, des fenêtres peuvent s'ouvrir au fur et à mesure, en fonction des réponses faites (ex : écrans 10, 11 et 12 : à partir de la réponse « rarement », il est possible de renseigner trois lieux ou situations : ils s'afficheront au fur et à mesure si le premier lieu, puis le second sont remplis.),
- Quelle que soit la réponse choisie, inviter les répondant-es à lire tous les écrans.

⇨ Répond aux interrogations éventuelles des apprenant-es concernant la compréhension des questions et en prend note afin de les signaler dans la fiche d'impact.

Après la saisie :

La personne qui encadre se charge :

⇨ D'animer un « bilan à chaud » (immédiatement après la séance) :Comment certaines questions ont-elles été vécues ?

L'expression des difficultés rencontrées peut entraîner tout naturellement une discussion sur le fond, il est donc important que l'animateur-trice de ce bilan **ait décidé auparavant** si le débat de fond peut s'ouvrir lors de ce bilan, immédiatement après la saisie, et/ou s'il sera proposé dans le cadre d'une séance spécifique et/ou d'un projet plus important de l'établissement.

⇨ D'informer les participant-es d'une éventuelle programmation d'actions dans le prolongement de la saisie du questionnaire.

⇨ De remplir la fiche d'impact (annexe 3-A)

Les apprenant-es :

- respectent les consignes de silence, notamment pour le respect de la confidentialité,
- répondent aux questions ouvertes, sans limitation de longueur des textes,
- n'hésitent pas à poser des questions en cas de non-compréhension du vocabulaire ou du sens de la question,
- participent au « bilan à chaud »,
- proposent des actions pour continuer les débats et alimenter la réflexion.

Les RESULTATS

A partir du printemps 2009 : exploitation et diffusion des données sur les représentations des apprenant-es concernant la vie dans les établissements et la citoyenneté.
Les données saisies par les répondant-es feront l'objet d'un traitement statistique et d'une analyse qualitative au niveau national par l' institut EDUTER.

Un retour structuré et synthétique des résultats de l'ensemble des réponses sera fait à tous les établissements de l'enseignement agricole.

Chaque établissement pourra obtenir les résultats le concernant : La demande à faire à Anne Giraudel animatrice du réseau égalité des chances.
Le traitement des données n'entraînera aucun travail pour les établissements volontaires.

Automne 2009

- Analyse et croisement des données,
- Communication et diffusion des données,
- Travail sur l'évaluation et l'impact de l'action (en fonction des retours des établissements).

« L'égalité est dans le pré : le questionnaire »
Vie dans les établissements et citoyenneté
Annexe 2 A : Fiche d'impact
À remplir immédiatement après la saisie

Identification de l'encadrant-e de la séance de saisie du questionnaire :
1- Nom :
2- Fonction :
3- Adresse :
4- Téléphone :
Organisation :
5-Date de la séance :
6- Heure début et fin de la séance de saisie :
7- Avec quel public ? (Formation initiale, apprentissage, formation d'adultes) :
8- De quel niveau, classe ou diplôme préparé :
9- Dans quel cadre ? (Éducation à la santé, vie scolaire, pluridisciplinaire, dans le cadre d'un projet plus large, autres….) :
En amont de la séance
10-Quel temps a été consacré à la préparation de cette séance et quelles difficultés ont été rencontrées ?
Déroulement de la séance
11-La saisie individuelle a-t-elle été entrecoupée de temps de débats ?
Racontez les points importants :

12-Quelles ont été les réactions des élèves ?
- compréhension du vocabulaire employé ?
- compréhension des questions posées?
- Trop de textes libres ?
- Trop long ?
- Autres :

13- Les élèves ont-ils déjà émis des propositions pour des actions à mettre en place ?

14- En plus de la synthèse des données nationales qui vous sera envoyée automatiquement, souhaitez vous recevoir les données propres à votre établissement ?

Un grand merci pour votre contribution à ce projet pédagogique national !
A envoyer immédiatement après la saisie du questionnaire par mail à Anne Giraudel, animatrice du réseau national « égalité des chances entre les femmes et les hommes » enseignement technique du MAP
0549 27 24 44 / 06 60 05 94 01
Anne.giraudel@educagri.fr

La fiche est disponible sous format électronique sur chlorofil.

« L'égalité est dans le pré : le questionnaire »
La vie dans les établissements et la citoyenneté
Annexe 2 B : Fiche d'impact
À remplir et à renvoyer en Juin 2009

Après la séance de saisie du questionnaire:

15 -Avez-vous organisé une ou des séances pédagogiques avec la classe concernée, suite à la saisie ? Avec d'autres collègues ?
Quels étaient vos objectifs ?

16 - Avez-vous mis en place sur l'établissement d'autres actions par la suite ou en parallèle?
Quels étaient vos objectifs ?

- Débats :
- Expositions :
- Interventions d'experts :
- Théâtre- forum :
- Autres :

16- Avez-vous élargi à d'autres classes, à l'ensemble de l'établissement ?
Racontez :

17- Considérez-vous que l'utilisation de ce questionnaire a été utile pour provoquer des réflexions et des débats ? Pour quelles raisons ?

18 - Considérez-vous que l'action ou les actions que vous avez mises en place sur votre établissement ont été efficaces ? Pour quelles raisons ?

19 - 20 - Que comptez-vous faire maintenant ? A quelles périodes ?

Un grand merci pour votre contribution à ce projet pédagogique national !

À remplir et à renvoyer en Juin 2009

Fiche à renvoyer par mail à Anne Giraudel, animatrice du réseau national « égalité des chances entre les filles et les garçons » de l'enseignement technique du MAP.
Anne.giraudel@educagri.fr/ 05 49 27 24 44 / 06 60 05 94 01

La fiche est disponible sous format électronique sur chlorofil.

« L'égalité est dans le pré : le questionnaire »
La vie dans les établissements et la citoyenneté

Annexe 3 : Déclaration d'intention

À renvoyer avant le 19 décembre 2008

Région :

Nom de l'établissement :

Personne de contact chargée d'encadrer la saisie du questionnaire :

Nom

Téléphone :

Adresse postale :

Adresse e-mail :

Classe(s) prévue(s) :

Merci de retourner ce document par voie électronique à :

Anne Giraudel réseau national : 05 49 27 24 44 / 06 60 05 94 01
anne.giraudel@educagr.fr

La fiche est disponible sous format électronique sur chlorofil.